

BULLETIN BEDOUIN

Mars - Avril
2014

66

EDITO

Et maintenant..., au travail

Le temps des élections est terminé, je suis honoré de cette mission de maire qui m'est confié et je ferais tout mon possible pour être à la hauteur de cette charge. Je ne serais pas un maire tout seul, une nouvelle équipe s'installe et je mettrai tout en œuvre, pour être à l'écoute de tous, afin que cette équipe, enrichie de ses diversités, travaille dans une même direction, au service de la population.

Chacun des élus doit s'impliquer et pouvoir trouver sa place, en apportant ses compétences et ses idées. La municipalité, qui a de nombreuses compétences, ne peut pas tout, mais elle peut aussi accompagner des initiatives associatives ou privées.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le tableau des élus, les responsabilités de chacun au sein des commissions de travail et les différentes délégations intercommunales.

Plusieurs réunions de commissions ont déjà eu lieu, pour s'informer et reprendre les dossiers en cours (modification de PLU, voirie, assainissement, budgets, etc..) et parmi ces différents projets, une priorité : la réouverture du bar-restaurant du centre bourg, pour retrouver ce lieu de convivialité, qui nous manque depuis quelques mois.

Nous ferons aboutir les projets inscrits à notre contrat pluriannuel, signé avec le département, et d'autres projets vont émerger durant ce mandat ; les pistes de réflexions ne manquent pas. Tout cela doit se faire dans le cadre d'une gestion financière rigoureuse.

Comme par le passé, notamment, par le biais de ce bulletin municipal, nous vous tiendrons informé de nos décisions, de nos réflexions.

Pour terminer, et j'aurais pu commencer par ça, je tiens à remercier tous les électeurs pour la forte mobilisation lors de ce scrutin, montrant l'attachement à notre village, qu'il faudra défendre, pour conserver nos compétences. Je veux, également, remercier les membres de l'équipe municipale sortante, et plus particulièrement ceux qui ne font plus partie de ce conseil, pour tout le temps qu'ils ont consacré, aux dépends de leur vie professionnelle ou familiale.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer à la mairie ou ailleurs, sur le lieu des différentes manifestations communales et, dès **ce dimanche 18 mai**, au nom du conseil municipal, je vous donne rendez-vous, en famille et avec vos amis, à notre traditionnelle **foire de la Sainte Blandine**.

Bruno GOUJET



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 MARS 2014

Début de séance : 20 heures

Excusé : Georges DESORT

↳ Présentation du compte administratif 2013 (budget commune)

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et donne la parole à Bruno GOUJET, adjoint aux finances, qui nous présentent un tableau comparatif des résultats 2009 à 2013, faisant apparaître un **excédent de fonctionnement** pour 2013 de **112 530,88 €**. Concernant les dépenses et recettes d'investissements, il expose les réalisations 2013, faisant apparaître un excédent de 154 319,58 €.

En l'absence du compte de gestion, à établir par le receveur principal, l'assemblée ne peut pas délibérer.

Cette délibération est reportée à une prochaine réunion du nouveau Conseil Municipal, en avril.

↳ Décision modificative sur budget investissement 2014

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération prise lors du dernier Conseil Municipal, pour l'ouverture de crédits sur le budget investissement 2014, afin d'honorer le rachat du bar-restaurant « Les Chanterelles ». Depuis cette date, les frais relatifs à l'acte de cession et les formalités inhérentes à cette acquisition ont été précisés par le cabinet BRET, et nécessitent de rajouter, au montant de 1 500,00 €, initialement prévue, la somme de 2 000 €, par une décision modificative.

A l'unanimité, le Conseil approuve cette décision modificative et autorise Monsieur le Maire à inscrire ce montant supplémentaire de 2 000 € sur le budget investissement 2014.

(Après avoir questionné le receveur principal, cette délibération n'a pas été prise car ces frais d'actes et de formalités seront enregistrés en dépenses de fonctionnement sur le compte administratif 2014)

↳ Délibération : demande de subvention de l'association K'Danse

Monsieur le Maire soumet, au Conseil Municipal, la demande de subvention de l'association K'DANSE de St Clément les Places, au titre des jeunes adhérents résidant sur notre commune (soit, 28 jeunes de moins de 18 ans). Comme en 2012, il propose d'allouer un montant de 10 € par adhérent, soit une **subvention de 280 €**. Cette décision est approuvée, à l'unanimité. Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6574 du budget de fonctionnement 2014.

↳ Délibération : tarif redevances assainissement 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, une augmentation de 5 % du montant des redevances assainissement pour l'année 2014, et par conséquent, sont fixées à :

part fixe : **19,69 €**

part variable : **0,63 € le m³** d'eau consommé sur le réseau.

Pour les personnes ayant un puits, la part fixe est identique (soit 19,69 €) et la part variable de 0,63 € le m³, est calculé sur un équivalent de 30 m³ par personne.

↳ Délibération : participation 2014 au SYDER

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que la participation communale 2014 au Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER), d'un montant de **22 000,52 €**, sera assurée, comme les années précédentes, par recouvrement direct sur les contribuables

↳ Délibération : convention CDG69 (dossiers retraite CNRACL)

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que désormais, les centres de gestion de la fonction publique territoriale doivent, à titre obligatoire, apporter leurs concours pour la mise en œuvre du droit à l'information des actifs instauré par la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites, et, à titre facultatif, peuvent assurer toute tâche administrative en matière de retraite et d'invalidité des agents, pour les collectivités affiliés qui en font la demande. La convention triennale qui nous lie au centre de gestion (CDG69), pour le contrôle et le suivi des dossiers des agents affiliés à la CNRACL, est arrivé à son terme le 31 décembre 2013. M.le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer cette nouvelle convention comportant deux nouvelles missions (la réalisation complète des dossiers de liquidation et pré-liquidation de pension et la réalisation des dossiers de cohortes des agents de la commune dans le cadre du droit à l'information).

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette **nouvelle convention pour la période 2014-2017** et autorise Monsieur le Maire à la signer.

↳ Ajustements de l'avenant n°1 du contrat pluriannuel 2013-2016 avec le Département

Monsieur le Maire rappelle la décision prise lors du Conseil Municipal du 10 décembre 2013, concernant cet avenant n°1, qui a modifié l'opération n°2 relative au restaurant scolaire. Aujourd'hui, après avoir signé les bons de commande et démarré les travaux de l'opération n° 3 (espace cinéraire) et de l'opération n°4 (récupération d'eaux pluviales), il convient de réajuster la répartition des subventions du contrat, et par conséquent de revoir à la baisse l'opération n°6 (annexes mairie -2^e tranche-).

Etant entendu que cet avenant ne modifie pas le montant global des subventions allouées sur la période du contrat, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer et déposer cet avenant.

↳ Questions diverses :

* Compte-rendu des travaux : Michel PONCET nous fait le point des travaux en cours concernant l'espace cinéraire (l'installation du columbarium est terminée) et la 2^{ème} tranche de l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales (au local technique, la dalle destinée à recevoir la cuve de 7 500 litres est terminée).

* Comice 2013 : Sur proposition de Frédéric MURE, délégué au Groupement des 4 cantons, la commune décide de prendre en charge les frais de participation à la Revole du comice, le 05 avril 2014, pour 8 personnes ayant participé à la réalisation du char du défilé, pour une dépense totale de 40,00 €, en signe de remerciements pour ces bénévoles.



COMPTE ADMINISTRATIF - Budget Principal-

TABLEAU COMPARATIF 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013

	2009	2010	2011	2012	2013	DEPENSES Fonctionnement						
<u>Chap.13</u> Atténuation de charges	12 443.80	15 090.17	15 138.30	19 351.16	22 043.33	Chap.11	Charges à caractère général	100 090.26	93 370.62	83 328.63	104 360.56	105 912.84
<u>Chap.70</u> Produits des services...	8 178.08	9 185.33	7 552.97	17 540.30	23 293.97	Chap.12	Charges de personnel	107 682.91	110 585.91	111 531.81	136 947.55	134 122.12
<u>Chap.73</u> Impôts et taxes	128 532.00	134 589.00	140 215.00	147 535.89	151 521.81	Chap.65	Autres charges de gestion courante (inclus Chap.14)	93 923.70	88 829.94	88 223.65	89 526.21	104 478.30
<u>Chap.74</u> Dotations,Subventions,Participations	246 091.55	225 287.61	238 058.07	241 687.28	243 867.78	Chap.66	Charges financières	6 263.51	8 201.24	9 637.11	12 383.77	11 375.83
<u>Chap.75</u> Autres produits -dont loyers-	11 654.56	15 944.37	19 035.60	24 486.01	27 536.96	Chap.67	Charges exceptionnelles	1 683.85	2 938.23	0.00	0.00	0.00
<u>Chap.77</u> Produits exceptionnels (dont excédent /budget lotissement : 38221.32) en 2009	44 821.22	1 257.96	1 971.15	63.76	156.12							
TOTAUX	451 721.21	401 354.44	421 971.09	450 664.40	468 419.97	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	(a)	142 076.98	97 428.50	129 249.89	107 446.31	112 530.88

(a) Après remboursement annuel du capital des emprunts, on obtient la capacité d'autofinancement nette (utilisable pour financer les opérations d'investissements), qui s'établit à :

pour 2009 : 124 095,76 €

pour 2010 : 68 090,54 €

pour 2011 : 101 377,31 €

pour 2012 : 75 248,94 €

pour 2013 : 79 215,14 €

(rembt capital emprunts) (17 981,22)

(29 337,96)

(27 872,58)

(32 197,37)

(33 315,74)



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MARS 2014

A la suite des opérations de vote du dimanche 23 mars, Monsieur Michel RAMPON a réuni tous les élus pour installer le nouveau Conseil Municipal et faire procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Après un mot d'accueil, Michel RAMPON, cède sa place au conseiller le plus âgé, à savoir : Jean-Paul DUCREUX, pour présider la séance jusqu'à l'élection du nouveau maire, et faire désigner le secrétaire de séance, à savoir : Frédéric MURE.

Au terme d'un premier tour de scrutin,

Monsieur Bruno GOUJET est élu maire, à la majorité absolue (par 9 voix, contre 6 à Frédéric Mure).

Bruno GOUJET prend alors la présidence de séance, et, après quelques mots de remerciements, fait procéder à la détermination du nombre d'adjoints.

Monsieur le Maire propose la création de 3 postes d'adjoints (*au lieu de 4 dans le précédent mandat*).

Après vote, le Conseil Municipal décide, à la majorité absolue, de créer 3 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'élection des adjoints.

Monsieur Michel RAMPON est élu 1^{er} adjoint, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.

Monsieur Daniel VERMARE est élu 2^{ème} adjoint, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.

Madame Béatrice GRANJON est élue 3^{ème} adjointe, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.

L'ordre du jour étant épuisé, et après avoir fixé la prochaine réunion du Conseil Municipal, Monsieur le Maire lève la séance à 14h30.

TABLEAU DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GOUJET Bruno	Maire
RAMPON Michel	1er adjoint
VERMARE Daniel	2ème adjoint
GRANJON Béatrice	3ème adjointe
RIMAUD Stéphane	Conseiller
CHAUSSENDE Alain	Conseiller
NOTIN Marcel	Conseiller
MURE Frédéric	Conseiller
DUCREUX Jean-Paul	Conseiller
MARJOLLET Baptiste	Conseiller
GARNIER Bruno	Conseiller
BLANC Benoit	Conseiller
IMBERT Florent	Conseiller
PERRASSE Cyril	Conseiller
OBRIOT Géraldine	Conseillère



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 AVRIL 2014

Début de séance : 20h

Excusé : Jean-Paul DUCREUX

↳ Modification des statuts de la Communauté de Communes

Le Conseil accepte, à l'unanimité, de rajouter ce point à l'ordre du jour.
Cette modification de statuts concerne des ajouts de voirie d'intérêt communautaire pour certaines communes.
Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil approuve ces modifications.

↳ Elections des délégués aux organismes extérieurs

Tableaux en annexe (voir ci-joint)

↳ Création et mise en place des commissions communales

Tableaux en annexe (voir ci-joint)

↳ Fixation du nombre des membres du CCAS :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application des dispositions du Code de la Famille et de l'Aide Sociale, les membres élus et nommés, du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, le sont à la suite de chaque renouvellement du Conseil Municipal et pour la durée du mandat. Un renouvellement général des membres est donc nécessaire suite aux élections.

Le Conseil Municipal fixe à 9 le nombre des membres du conseil d'administration. Outre le président, le centre communal d'action sociale comprendra 4 membres élus au sein du conseil municipal et 4 membres extérieurs, nommés par le Maire.

↳ Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2013 (commune et assainissement)

Michel Rampon, maire en exercice durant l'année 2013, se retire et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2013 du budget principal et du budget assainissement. Il approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2013 établis par Monsieur Le Naour, receveur principal.

↳ Présentation de la modification n°1 du PLU

Le Conseil Municipal approuve cette modification, afin que le Maire puisse prendre l'arrêté de cet avenant n°1 du PLU, et soumettre ce projet à l'enquête publique, après saisine du Président du Tribunal Administratif, pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

Sont concernés par cette modification, les points suivants :

Pour le zonage :

- Mise à jour des changements de destination au titre de l'article L 123-3-1 du Code de l'Urbanisme
- Mise en place de zones AH et NH pour gérer les constructions non agricoles existantes dans les zones A et N

Pour le règlement :

- Autoriser des annexes limitées en taille dans les zones AH et NH
- Prendre en compte la réglementation instituant les surfaces de plancher, en remplacement de la SHON
- Intégrer les changements de destination dans la zone A

↳ Questions diverses :

- Le cyclo-canton passera à Longessaigne le dimanche 15 juin à 10h15, la mairie offre à boire aux cyclistes
- Frédéric Mure informe qu'il veut bien continuer à vérifier le balisage VTT en place sur la commune

LES DELEGATIONS INTERCOMMUNALES

- **Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais (CCCL)**

Titulaires : GOUJET Bruno - RAMPON Michel

- **Syndicat intercommunal des Monts du Lyonnais (SIMOLY)**

Titulaire : GOUJET Bruno Suppléant : RAMPON Michel

- **Schéma de Cohérence Territoriale des Monts du Lyonnais (SCOT)**

Titulaire : RAMPON Michel Suppléant : GOUJET Bruno

- **Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY)**

Titulaires : CHAUSSENDE Alain - IMBERT Florent

Suppléant : RAMPON Michel

- **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)**

Titulaire : GRANJON Béatrice Suppléant : NOTIN Marcel

- **Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)**

Titulaire : CHAUSSENDE Alain Suppléant : NOTIN Marcel

- **Groupement des 4 cantons**

Titulaire : GARNIER Bruno Suppléant : VERMARE Daniel

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMOUSSET EN LYONNAIS

BUREAU EXECUTIF :

PRESIDENCE :	Gérard VULPAS	(Adjoint de Sainte Foy l'Argentière)
1e VICE -PRESIDENCE :	Marie-Luce ARNOUX	(Maire de Chambost-Longessaigne)
2e VICE –PRESIDENCE :	Catherine LOTTE	(Maire de Brussieu)
3e VICE -PRESIDENCE :	Marie-Charles JEANNE	(Maire de Montromant)
4e VICE -PRESIDENCE :	Pierre VARLIETTE	(Maire de Saint Laurent de Chamousset)
5e VICE –PRESIDENCE :	Gilles CHAVEROT	(Adjoint de Haute-Rivoire)
6e VICE –PRESIDENCE :	Daniel FOL	(Maire de Saint Clément les Places)

LES COMMISSIONS COMMUNALES

<p><u>Bâtiments - Cimetière</u> <u>Développement durable</u> responsable :Michel RAMPON</p>	<p>Marcel NOTIN Stéphane RIMAUD Géraldine OBRIOT Alain CHAUSSENDE (réseau chaleur)</p>									
<p><u>Voirie</u> responsable :Daniel VERMARE</p>	<p>Florent IMBERT Marcel NOTIN Jean Paul DUCREUX Alain CHAUSSENDE Stéphane RIMAUD</p>									
<p><u>Assainissement</u> responsable :Daniel VERMARE</p>	<p>Florent IMBERT, Alain CHAUSSENDE Michel RAMPON</p>									
<p><u>Finances</u> responsable :Bruno GOUJET</p>	<p>Daniel VERMARE Bruno GARNIER Beatrice GRANJON</p>									
<p><u>Affaires scolaires</u> responsable :Béatrice GRANJON</p>	<p>Cyril PERRASSE Géraldine OBRIOT Bruno GOUJET</p>									
<p><u>Communication</u> responsable :Béatrice GRANJON</p>	<p>Benoit BLANC Bruno GOUJET Frédéric MURE Cyril PERRASSE</p>									
<p><u>Habitat - Urbanisme</u> responsable :Bruno GOUJET</p>	<p>Florent IMBERT Stephane RIMAUD Jean Paul DUCREUX Alain CHAUSSENDE</p>									
<p><u>Activités économiques</u> responsable :Bruno GOUJET</p>	<p>Michel RAMPON Stéphane RIMAUD Jean Paul DUCREUX Daniel VERMARE Baptiste MARJOLLET</p>									
<p><u>Animation communale</u> responsable :Béatrice GRANJON</p>	<p>Frédéric MURE Baptiste MARJOLLET Cyril PERRASSE</p>									
<p><u>CCAS</u> responsable :Bruno GOUJET</p>	<p>Béatrice GRANJON Géraldine OBRIOT Benoit BLANC Daniel VERMARE</p>	<p>Marie Paule CHAPUIS Paulette MURE Jean Paul BRETONNIER Agnès COLLOMB</p>								
<p><u>Appel d'offres</u> responsable :Bruno GOUJET</p>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">titulaires</th> <th style="text-align: center;">suppléants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Florent IMBERT</td> <td style="text-align: center;">Baptiste MARJOLLET</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Michel RAMPON</td> <td style="text-align: center;">Bruno GARNIER</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Alain CHAUSSENDE</td> <td style="text-align: center;">Frédéric MURE</td> </tr> </tbody> </table>		titulaires	suppléants	Florent IMBERT	Baptiste MARJOLLET	Michel RAMPON	Bruno GARNIER	Alain CHAUSSENDE	Frédéric MURE
titulaires	suppléants									
Florent IMBERT	Baptiste MARJOLLET									
Michel RAMPON	Bruno GARNIER									
Alain CHAUSSENDE	Frédéric MURE									

Foire de la Sainte Blandine LONGESSAIGNE

dimanche 18 mai 2014

La Savoie

- Dès le matin:tripes
- 10h:cérémonie religieuse
- 11h30:Animation musicale avec
L'éveil
Les p'tits tracas
Les bourgetains de la Dent du Chat

Apéritif offert par la municipalité

- 12h30:Repas savoyard
servi à la salle des fêtes

MENU 12€

**Salade verte
Tartiflette
Tarte aux myrtilles**

menu enfant 6€

Tout au long de la journée:
-balade à dos d'âne
-stand de la bibliothèque
-divers exposants:fleurs,
plants, vin, pain...



INFOS MAIRIE

Commission d'attribution des places en **CRECHES & HALTES GARDERIES**

Le territoire de Chamousset en Lyonnais comprend 5 structures d'accueil situées sur les communes de Brullioles, Brussieu, Montrottier, Saint Laurent de Chamousset et Sainte Foy l'Argentière.

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) dans l'une de ces structures à partir de septembre 2014 (possibilité d'accueil occasionnel) sont invités à retirer un dossier pour déposer leur candidature

avant le 23 mai 2014
auprès des établissements.

Pour toute information vous pouvez contacter
le service social de la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais
au 04 74 70 58 00
ou accueil-enfance@chamousset-en-lyonnais.com

people&baby
crèches d'entreprises & collect|vités



OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais
recherche une personne pour tenir la déchetterie de Auberges.

Dans l'immédiat, c'est un contrat jusqu'au 4 juin.

La personne sera bien sûr en «doublon» pendant quelques jours
pour formation avec une personne du service technique.

Les horaires : Du lundi au jeudi de 14h00 à 18h30
Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Si vous êtes intéressé, prendre contact, très rapidement, avec :

Béatrice DUMAS
Responsable Service Technique
Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais
Tél : 04-74-70-58-07 ou 06-72-95-93-41
mail : bdumas@chamousset-en-lyonnais.com

OFFRE D'EMPLOI

Entreprise spécialisée en GROS ŒUVRE ET BETONS DECORATIFS

Recherche un maçon ayant envie de partager un projet professionnel
en vue d'un CDI.

~~~~~

SARL A.MARTIN  
40, Route des Grands Sapins  
69590 LARAJASSE  
☎ 04-78-48-49-14  
mail : [a.martin69@orange.fr](mailto:a.martin69@orange.fr)



## **ELECTIONS EUROPEENNES**

Elle se dérouleront le **dimanche 25 mai 2014**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00

# **DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE**

**ATTENTION !! Modification des horaires à la bibliothèque :**

Mardi : 11h00 - 12h00  
Jeudi : 16h00 - 17h30  
Samedi : 10h30 - 12h00



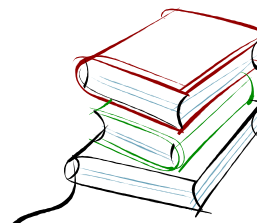
## ***Le bibliobus est passé !!***

Nous avons échangé environ 450 ouvrages adultes : romans, romans policiers, romans d'anticipation, livres en gros caractères, documentaires, bd, romans ados...

## ***Nouveaux achats :***

La bibliothèque a acheté des nouveautés et nous avons continué des collections adultes et enfants !!!

- La vie en mieux d'Anna GAVALDA (roman adulte)
- Muchachas 1 de Katherine PANCOL (roman adulte)
- Au revoir là-haut de pierre LEMAITRE (roman adulte, Prix Goncourt 2013)
- Le vignoble du diable de Philippe BOUIN (roman adulte, régional)
- Tout l'amour de nos pères de Christian SIGNOL (roman de terroir, adulte)
- La Bastide du colonel de Florence ROCHE (roman adulte)
- A quelques secondes près de Harlan COBEN (roman policier, adulte)
- Fedeylins T1 de Nadia COSTE (roman fantastique)
- L'assassin Royal T3 (roman anticipation) – suite de la série
- Seuls T8 (BD) – suite de la série
- Kililana song T1, T2 (BD) - série complète
- Lulu Femme Nue (BD complète) –
- Mistinguette T1, T2, T3 – (BD enfant) – nouvelle série
- Zarla T1, T2, T3 – (BD enfant) – nouvelle série
- Le loup qui voyageait dans le temps (album enfant)
- Le loup qui fêtait son anniversaire (album enfant)



Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir et emprunter ces ouvrages!!!

## ***Rejoignez notre équipe !***

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour étoffer son équipe. Si vous avez un petit peu de temps libre, n'hésitez pas à nous rejoindre. Être bénévole à la bibliothèque ne consiste pas uniquement à tenir des permanences. Il y a aussi d'autres activités comme l'animation avec les enfants de l'école une fois par mois, l'achat de livres, la réparation et la couverture des ouvrages, l'animation de la bibliothèque (organisation de raconte tapis, balade contée, exposition, venue de conteurs....)

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Claire MURE : 04.74.70.19.63 ou 06.76.77.62.02

Sandrine CARVALHO : 04.74.70.11.68 ou 06.88.14.21.53



# ASSOCIATIONS

L'Association familles réunies propose

# DIMANCHE 6 JUILLET 2014



Une journée  
Au parc d'attraction et parc animalier



# LE PAL

Départ en car à 7h45 retour 20h

Participation

| Non adhérents        | Entrée   | Car     | Adhérents            | Entrée   | Car    |
|----------------------|----------|---------|----------------------|----------|--------|
| adultes - enfants    | 19,50 €  | 10,50 € | adultes - enfants    | 19,50 €  | 6,00 € |
| enfants de moins 1 m | gratuite | 10,50 € | enfants de moins 1 m | gratuite | 5,50 € |

Repas tiré du sac  
Ou Restauration sur place

*Réservation avant le 13 Juin 2014 :*  
*Agnés COLLOMB au 04 74 70 19 95*  
*Florence CHAPOT au 09 51 02 45 53*

**ATTENTION !!!**

PLACES LIMITEES  
Les premiers inscrits seront les premiers partis !!





**DATE A RETENIR**

**LE 25 OCTOBRE 2014**

**L'association Familles Réunies propose :**

**Une sortie au cirque à  
LYON**

**Plus de précisions dans le prochain bulletin**



**Classes en 4**

La fête des classes en 4 se déroulera le

**Samedi 31 mai 2014**

|                                  |       |                                                               |
|----------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------|
| <u>Programme de la journée :</u> | 9h00  | Remise des cacardes                                           |
|                                  | 9h30  | Photos                                                        |
|                                  | 11h00 | Messe                                                         |
|                                  | 11h30 | Dépôt de gerbe au monument aux morts<br>Défilé, Vin d'honneur |
|                                  | 13h30 | Repas animé (karaoké)                                         |
|                                  | 20h30 | Apéritif                                                      |
|                                  | 21h30 | Balai                                                         |
|                                  | 21h30 | Buffet-Soirée dansante (sono)                                 |

Contacts :

Pascal POULARD ☎04.74.70.20.34

Jessica RIMAUD ☎04.74.70.14.62

Stéphanie ROUSSET ☎04.74.70.20.23

~~~~~  
Conscrits que nous aurions omis de contacter, n'hésitez pas à vous faire connaître.
Nous serons heureux de vous rajouter à notre liste.
A bientôt pour partager cette nouvelle décade.

ÉCOLE SAINTÉ BLANDINE

FESTIVITES

Concours de belote

2 mars 2014

Rappel des résultats :

Belote :

- 1ers MM. Marjollet frères
- 2ème Louis et Mathieu Collomb

Scrabble :

- 1ère Marlène Poncet
- 2ème Aurélie Blanc
- 3ème Isabelle Blanc

Tombola :

- Guillaume Obriot a gagné un week-end en roulotte
- Olivier Gay, deux repas au restaurant à Villechenève
- Céline Frédière, une balade en calèche de 2 heures pour 4 personnes
- Marcel Notin, un cuit vapeur.

A vos agendas !

Samedi 28 juin 2014 :

KERMESSE DE L'ÉCOLE

- spectacle des enfants le matin
- repas conviviale
- jeux de kermesse l'après-midi

TRAVAUX

Nos projets de rénovation sont toujours d'actualités.

Notre campagne de dons aussi !

Merci aux premiers donateurs mais nous avons besoin de tous.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter l'école au 04.74.70.10.83 ou la présidente de l'OGEC Elisabeth Fayolle au 04 74 70 23 05

Pour toute inscription pour la rentrée 2014/2015, n'hésitez pas à contacter l'école dès à présent au 04.74.70.10.83



ETAT CIVIL



NAISSANCES

Damien DONNEY

Né le 14 avril 2014

Fils de Sonia BUFFAUT et Eric DONNEY

Lotissement Les Primevères



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

Dimanche 18 mai
Dimanche 25 mai
Samedi 31 mai

Foire Ste Blandine
Fête des Mères
Fête des classes en 4

Mairie - Inter-Sociétés
Familles Réunies - Mairie
Conscrits

~~~~~  
Samedi 7 juin  
Samedi 14 juin  
Jeudi 19 juin  
Samedi 21 juin  
Samedi 28 juin

~~~~~  
Bal des 18 ans
Débroussaillage sentiers
Casse croûte
Concours de boules
Kermesse école

~~~~~  
Conscrits - M.J  
Joyeux Galopins - Mairie  
Club Village Fleuri  
Boule Bédouine  
OGEC - APEL

~~~~~  
Jeudi 3 juillet
Vendredi 4 juillet
Dimanche 6 juillet
Mardi 8 juillet
Samedi 19 juillet
Vendredi 25 juillet
26-27-28 juillet
Lundi 28 juillet

~~~~~  
Repas Grenouilles  
Concours pétanque  
Sortie Parc attraction Le Pal  
Concours de boules (vétérans)  
Cinéma Plein air  
Concours pétanque  
Vogue annuelle  
Concours de boules Vogue

~~~~~  
Club Village Fleuri
Chasse
Familles Réunies
Boule Bédouine
Maison des Jeunes
Boule Bédouine
Conscrits - M.J
Boule Bédouine

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le **vendredi 20 juin 2014** (dernier délai)